

CHS-CT

Du 02 Décembre 2021

E-mail: fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr

fo.ddfip63@gmail.com

Téléphone: 06-49-04-11-89





Liminaire CHS-CT

Réponse aux liminaires

Réponse aux liminaires

→ Pour la DGFiP, le NRP se déroule comme partout dans la France. Le Président a bien conscience que cela bouleverse les habitudes de travail. Les implantations territoriales seront stabilisées jusqu'en 2026. Il dit qu'il est conscient des crispations que peuvent engendrer les évolutions mais que ses équipes sont restées très vigilantes.

Quand nous lui faisons remarquer que nous risquons de passer du statut au code de la fonction publique, il dit qu'il peut comprendre que nous ne soyons pas d'accord mais « sachons raison gardée »... pour le président, il n'y aura pas de grands changements même si nous voyons arriver des contractuels, ce sera à eux de s'adapter et d'intégrer notre culture... sic... On a vu ce que ça a pu donner à France Télécom, La Poste, EDF...

Approbation du procès-verbal de la réunion du CHSCT du 29 juin 2021

Les OS ont voté **pour**.

Point d'étape sur les mesures COVID

A l'ENFIP, sur 17 groupes d'inspecteurs, 4 sont en distanciel. Il semble qu'il y a un relâchement quant à l'application des consignes sanitaires, notamment les gestes barrières. Un message va être adressé aux stagiaires. Ce relâchement s'observe aussi à l'ARENFIP Par exemple, les couverts sont dans des bacs et chaque convive se sert. Le président du CHSCT va adresser la semaine prochaine un message au président et au directeur de l'ARENFIP pour que les consignes sanitaires soient strictement respectées.

A la DDFiP, des consignes ont été données pour interdire les moments de convivialité et rappeler les gestes barrières.

A l'INSEE, les agents vont être incités à repasser à 3 jours de télétravail par semaine et les agents vulnérables vont repasser en télétravail plein.

Présentation du rapport annuel 2020 du Médecin du travail

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et du surcroît de travail qui en découle, le médecin du travail n'a pas pu établir son rapport. Il sera présenté ultérieurement.



Point d'étape sur la situation et les perspectives de reclassement des agents des douanes

Depuis le dernier CHSCT pas d'évolution majeure sauf pour l'agent de la viticulture. Il a obtenu un reclassement définitif et a ainsi pu solliciter son intégration à la DDFIP.

Il a ainsi pu être affecté au Centre des Finances d'Yzeure au 1^{er} septembre 2021.



Examen des fiches de signalement

3 fiches de signalement ont été rédigées: une pour le SGC de Riom, une pour la trésorerie de Montaigut en Combraille et une pour l'accueil de Berthelot SIP sud.

La réponse de l'administration est d'adresser systématiquement un courrier aux auteurs des faits et, si cela s'avère nécessaire, de faire un signalement au procureur de la République.

Les délégués FO Finances 63 demandent si ces fiches auraient pu faire l'objet d'un dépôt de plainte conjoint direction/agent. L'administration répond que le dépôt de plainte est réservée au cas de récidive.

Les délégués FO Finances 63 indiquent le faible nombre de fiches de signalement alors qu'ils ont des remontées du terrain qui laissent penser que les incidents sont plus fréquents. Ils demandent que les agents soient informés que la saisie d'une fiche de signalement peut se faire sans autorisation du chef de service.

La direction va refaire passer une information sur ce sujet.







Examen des accidents de service et de trajet

Pas de remarques particulières.



Suivi des registres santé et sécurité au travail

Pour la DGFiP, 2 observations, une au SGC de Clermont-Fd et une au SIP de Clermont-Ferrand qui ont donnée lieu pour la première à l'installation d'un interrupteur et pour l'autre la mise en place de points de collecte de masques usagés dans 5 sites du département.



Situation des crédits et examen, pour avis, des propositions d'actions complémentaires en 2021

De nouvelles formations (gestion du stress, formation des chefs de service pour gérer la détresse des agents) vont être mises en place. Cette dernière va être suivi par les agents du service RH de la DDFiP ainsi que par les délégués du personnel.

Les sacs à dos trolley ont été livrés pour permettre aux télétravailleurs de transporter leur matériel en toute sécurité.

Une boîte de 50 masques chirurgicaux a été distribuée à chaque agent du département.

A noter que la totalité des crédits (222,403,82 € ont été consommés).

Point d'information sur les travaux d'installation de la paierie départementale rue Gilbert Morel

Les travaux ont bien avancés. Le déménagement est toujours prévu pour mars 2022.

Il reste à installer les perches électriques et le sol. La direction prévoit une visite des nouveaux locaux par les agents de la Paierie dès que les travaux seront terminés.



Point d'information : Impact immobilier de l'installation du service SO Made in France au sein des locaux de la direction régionale des douanes de Clermont-Ferrand

Un service à compétence nationale dénommé Service de l'Origine et du Made In France (SOMIF) doit être créé.

Il sera chargé des demandes d'informations sur le « Made in France », de la délivrance des renseignements contraignants en matière d'origine et de la coordination des demandes de contrôle à posteriori en matière d'origine préférentielle (AAMI).

6 emplois (issus des ER de la Direction générale) seront créés (1A+, 1 A et 4 B). Le service sera rattaché au Directeur interrégional et implanté à la direction régionale de Clermont-Ferrand.

Une résidence spécifique SOMIF Clermont-Ferrand sera créée, distincte de la résidence Clermont-Ferrand autres services.

Les recrutements seront lancés dans les prochains jours avec un objectif de mutation des agents au 1er mars 2022 et une mise en service opérationnel au 1er mai 2022.



Les délégués FO Finances 63 ont demandé au directeur régional des douanes une estimation de la volumétrie des dossiers qui vont être traités, la formation qui va être dispensée aux agents. Le directeur manifestement agacé par nos demandes a botté en touche et se retranche derrière le fait que ces informations relèvent du CTSD (Comité Technique des Douanes).

Les délégués FO Finances 63 vont rester très vigilants sur la suite de ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- → La question de la suppression de la caisse à la direction n'est toujours pas tranchée. La DDFiP est toujours en attente des consignes de la centrale. Les agents du service de la comptabilité ont été informés.
- → Concernant les dalles du sol dégradées sur le site de la Parlette, Un contrôle a été fait en août. Les résultats de l'analyse n'ont toujours pas été reçus. La société dit les avoir transmis mais il semblerait que le document ne soit jamais arrivé à la DDFIP. Le BIL va de nouveau relancer la société qui a effectué cette mission.
- → Les délégués FO Finances 63 ont signalé qu'à Riom, les travaux génèrent de la poussière et que le travail des femmes de ménage est difficile. Ils rappellent aussi que les ouvriers doivent porter le masque à l'intérieur du bâtiment. Le déménagement du SGC devrait avoir lieu semaine 50. Les analyses de détection d'amiante ont été effectuées. RAS sur ce sujet.
- → Suite aux différentes informations publiées le 25 novembre « Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes » ; Les délégués
- FO Finances 63 souhaitent que des formations de sensibilisation soient organisées à destination des chefs de services et peut-être même l'organisation d'une conférence sur ce sujet. Monsieur le Président n'y est pas opposé et va y réfléchir.
- → Les travaux concernant le plafond d'une salle dans les locaux des douanes devraient se faire rapidement... Tout est prêt... sauf l'entreprise... Le propriétaire des lieux essaie de faire avancer les choses.



Les élus en CHSCT : Titulaires → Christine PEREIRA (DGFIP) – Jean-Marc LE FAY (DGFIP)

Suppléants → Hélène SEGAULT (INSEE) – Patrice FOUCQUETEAU (DOUANES)

FO-DDFIP63 : ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand